



Communiqué de presse  
À Paris, le 10 avril 2018

## Nouveau modèle de licence SAP : la réaction de l'USF

L'**USF**, association des utilisateurs SAP francophones, réagit à l'annonce du nouveau modèle de licence sur les « accès indirects », présenté ce jour par SAP.

Un modèle qui se donne pour ambition de clarifier et de moderniser les processus de vente et d'audit SAP pour les nouveaux clients, mais qui ne règle pas la problématique des « accès indirects » pour les clients existants. Une analyse partagée au niveau international par le SUGEN<sup>[1]</sup> - SAP User Group Executive Network.

L'USF souhaite ainsi la poursuite des travaux avec l'éditeur, pour apporter des réponses concrètes à l'ensemble des clients SAP, et notamment pour leur fournir les outils leur permettant d'évaluer ce nouveau modèle et de procéder à un choix éclairé.

---

L'USF a fait partie, il y a déjà plusieurs années, des tous premiers clubs utilisateurs dans le monde à alerter l'éditeur sur la problématique des « accès indirects » et l'insatisfaction grandissante dont ils font l'objet chez les utilisateurs.

Après plusieurs années de travaux, menés en collaboration avec d'autres clubs utilisateurs à travers le monde, comme notamment le DSAG (Allemagne), l'ASUG (États-Unis) et des clubs membres du SUGEN (en particulier l'UKISUG britannique et le VNSG néerlandais), l'USF accueille aujourd'hui avec intérêt la volonté affichée de SAP de mettre à disposition de ses clients un modèle de licence plus clair et plus transparent, leur permettant de monter des business-cases avec des informations plus fiables, et donc avec une meilleure prédictibilité.

« Ce nouveau modèle constitue une première réponse de SAP pour régler l'érosion significative de la confiance de ses clients ces dernières années, grâce à la transparence du modèle, à sa clarification, et à sa prédictibilité. Un bon pas en avant qui doit rapidement en appeler d'autres. »

**Gianmaria Perancin, Président de l'USF**

L'USF se réjouit également de **la séparation des forces de ventes et des audits de licence**. Une avancée majeure, réclamée de longue date par les clients : l'USF veillera à ce que les audits n'influencent plus la relation, et ne soient plus utilisés par la force de vente comme des leviers commerciaux.

**L'introduction d'un modèle de tarification basé sur le nombre de documents générés dans l'ERP**, constitue par ailleurs une démarche nouvelle, peut-être plus en phase avec les usages digitaux modernes, même si à ce jour, des réticences persistent, du côté de SAP comme des clients, pour passer à un modèle de licence intégralement basé sur les usages. L'USF constate que ce nouveau modèle de tarification ne se substitue pas à l'ancien, basé sur le nombre d'utilisateurs.

L'USF est par contre plus mitigée sur **la différenciation entre accès directs et accès par interface informatique**, qui, si elle a le mérite de clarifier la position de SAP, risque de faire coexister deux mondes, dans une approche « hybride » qui légitime indirectement les accès indirects.

« Si ce nouveau modèle de licence présente l'avantage d'une clarification pour les nouveaux clients SAP, il ne répond cependant pas aux problématiques des clients existants, déjà confrontés à des « accès indirects » non prévus dans leur contrat. »

**Gianmaria Perancin, Président de l'USF**

Si ce nouveau modèle s'appliquera à tout nouveau client SAP, les clients existants, eux, devront choisir leur modèle librement. SAP devrait mettre en place les instruments nécessaires pour que les clients puissent effectuer leur analyse : pour l'USF il est effectivement indispensable que les clients puissent évaluer le nouveau modèle avant de l'adopter en toute confiance et sans surprise, notamment avant de basculer sur la solution S/4HANA, pour laquelle le nouveau modèle deviendrait automatiquement applicable.



*Cela va être un frein important à l'adoption du nouveau modèle et nous veillerons à ce que ce nouveau modèle reste toujours un choix. Nous ne pourrions pas le pousser auprès de nos utilisateurs tant que ce risque (de surcoût soudain) ne sera pas écarté de manière claire et irrévocable par SAP. Le débat sur les « accès indirects » SAP est loin d'être clos.*



**Gianmaria Perancin, Président de l'USF**

Pour suivre ce sujet, l'USF lance une mission de décryptage et d'analyse du nouveau modèle de licence SAP, pilotée par Patrick Geai, ancien Président de l'USF. Cette mission permettra à l'USF d'apporter ses recommandations aux utilisateurs SAP, tout en suivant l'application du nouveau modèle et des nouvelles politiques d'audit, en France et dans les pays francophones.

L'USF recueillera par ailleurs l'avis des utilisateurs SAP sur ce nouveau modèle de licence à l'occasion de l'enquête de satisfaction qu'elle mène tous les deux ans, avec TNS SOFRES, en toute indépendance de l'éditeur, et dont les résultats seront dévoilés à l'occasion de la prochaine Convention USF, qui se tiendra les 10 et 11 octobre à Lyon.

<sup>[1]</sup> Lire le communiqué de presse du SUGEN, réseau international de 21 clubs utilisateurs à travers le monde, du 10 avril 2018 [SUGEN welcomes new licensing model, but SAP must reassure existing customers they won't pay more](#)

---

#### Contacts presse – Agence Amalthea

Célia Ringeval – 01 76 21 67 55 – [cringeval@amalthea.fr](mailto:cringeval@amalthea.fr) - Floriane Gouache – 04 26 78 27 15 – [fgouache@amalthea.fr](mailto:fgouache@amalthea.fr)

À propos de l'USF - [www.usf.fr](http://www.usf.fr) - [@USF\\_officiel](https://twitter.com/USF_officiel) - [#USF\\_fr](https://www.facebook.com/USF_fr)

Créée en 1989, l'USF est l'association des Utilisateurs SAP Francophones. Association loi 1901 totalement indépendante de l'éditeur, l'USF a pour objectif l'échange de connaissances et le partage d'expériences entre les utilisateurs francophones de toutes les solutions SAP et l'écosystème de l'éditeur, ainsi que l'influence sur SAP.

L'USF regroupe aujourd'hui 3 300 membres issus de 450 entreprises et organisations, soit 75% du CAC40, 66% du SBF120 et 50 administrations ou établissements publics.

L'USF organise également chaque année deux événements principaux :

- le Printemps de l'USF, en mars à Paris (événement exclusivement réservé aux membres de l'USF),
- la Convention USF, événement fédérateur de l'écosystème SAP, dont la prochaine édition se tiendra les 10 et 11 octobre à Lyon.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, et pour une durée de 2 ans, l'USF préside le SUGEN (SAP User-Group Executive Network), réseau international des plus importants clubs d'utilisateurs SAP au monde (sauf DSAG) créé en 2007 et représentant actuellement 21 des principaux clubs utilisateurs SAP de par le monde.